

Centre International d'Études Françaises

# DIJON

# *ciéf*

*Venez apprendre  
le français au cœur  
de la Bourgogne*



*Cours intensifs*

*Cours semestriels*

*Cours d'été*

*Stages pour professeurs*

**uB**  
UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

[www.u-bourgogne.fr/CIÉF](http://www.u-bourgogne.fr/CIÉF)  
[cief@u-bourgogne.fr](mailto:cief@u-bourgogne.fr)

# édito

## LA BOURGOGNE

Venez découvrir, au cœur de l'Europe, une région riche d'une histoire et d'un patrimoine millénaires : architecture, art, gastronomie, toutes les couleurs de la culture française y sont présentes, complétant le tableau du célèbre vin de Bourgogne !

## DIJON

Capitale historique, ville universitaire, l'agglomération dijonnaise, à 1 h 40 de Paris, est un lieu où l'histoire et la modernité se conjuguent au dynamisme économique de la région.

## L'UNIVERSITÉ

Le campus de l'Université de Bourgogne accueille 27 000 étudiants dans toutes les filières et toutes les disciplines. En partenariat avec des universités du monde entier, échangeant étudiants et professeurs, l'Université de Bourgogne est un lieu d'enseignement et de recherche dans tous les domaines.

## LE CIEF

C'est dans cet environnement privilégié que le Centre International d'Etudes Françaises, depuis plus d'un siècle, accueille chaque année 1500 étudiants ou professeurs de tous les pays pour leur faire découvrir la langue, la culture et la civilisation françaises, les préparer à des études supérieures ou compléter leur formation de formateur.

Fort d'une équipe pédagogique expérimentée et de structures adaptées à l'accueil et à l'hébergement, le CIEF propose des cours et des stages toute l'année.

N'hésitez pas : nous ferons tout pour rendre votre séjour en Bourgogne le plus agréable et le plus profitable possible !

Sophie Béjean,  
*Présidente de l'Université de Bourgogne*



# Le CIEF :

apprendre le français au cœur de la Bourgogne !

## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET CULTURELLES

Présentation générale .....	p 4
Centre de ressources .....	p 4
Cours intensifs .....	p.5
<i>Cours d'été</i> .....	p.5
<i>Cours annuels</i> .....	p.5
Cours semestriels .....	p 6
Diplômes - Centre d'examens .....	p.7
Formations spéciales .....	p.8
<i>Séminaires pour professeurs de français</i> .....	p.8
<i>Soutien linguistique</i> .....	p.8
<i>Cours du soir</i> .....	p.8
<i>Cours "à la carte"</i> .....	p.8
Excursions .....	p 9
Informations pratiques .....	p 12

## HÉBERGEMENT - RESTAURATION

Hébergement à la Résidence Internationale .....	p 10
Logement en famille .....	p 11
Hébergement sur le campus .....	p 11



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## Présentation générale

### PUBLIC

Les formations proposées par le CIEF sont ouvertes à toute personne âgée de 18 ans et plus.

( Pour les mineurs, dispositions spéciales : nous consulter)

Niveau minimum requis : fin d'études secondaires (baccalauréat ou équivalent).

### ORGANISATION

Des tests de placement sont organisés au début de chaque session.

Les cours ont lieu sur le campus de l'Université de Bourgogne.

L'équipe pédagogique, constituée de spécialistes de français langue étrangère, vous accueille dès le premier jour de votre arrivée pour prendre en charge votre formation.

L'équipe administrative est à votre service pour vous aider dans tous les aspects de votre séjour, du suivi des études à l'hébergement.

### ÉVALUATION

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation, sous forme de contrôle continu, tests et examens, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

### ATTESTATION - CERTIFICATION - DIPLÔME

Une attestation, indiquant la nature des cours, le niveau, le nombre d'heures et l'assiduité, est délivrée à la fin de chaque session suivie. Possibilité de crédits ECTS.

Des diplômes universitaires et nationaux complètent ces certifications, selon le niveau des cours suivis.

### CENTRE DE RESSOURCES

Situé à la Maison de l'Université, le centre de ressources du CIEF est un lieu d'études privilégié pour les étudiants. Ils peuvent y travailler en autonomie et recourir à l'assistance de notre documentaliste.

#### LES DOCUMENTS MIS À DISPOSITION DES ÉTUDIANTS :

- ouvrages didactiques, méthodes audiovisuelles, exercices auto-correctifs, usuels, presse, bandes dessinées
- vidéos d'apprentissage et films du cinéma français
- annales d'examens.

#### LES ÉQUIPEMENTS :

- postes audio, vidéo...

### INTERNET

La consultation d'Internet et du courrier électronique ainsi que l'utilisation du traitement de texte sont gratuites dans les salles multimédias. Accès WIFI sur le campus.

### LES DIFFÉRENTES FORMATIONS

Le CIEF vous propose des stages toute l'année :

<i>Cours intensifs d'été</i> .....	p5
<i>Cours intensifs toute l'année</i> .....	p5
<i>Cours semestriels</i> .....	p6
<i>Stages pédagogiques pour enseignants</i> .....	p8
<i>Cours de soutien linguistique</i> .....	p8
<i>Cours du soir</i> .....	p8
<i>Cours "à la carte"</i> .....	p8

## COURS INTENSIFS\*

# Cours intensifs

## COURS D'ÉTÉ - COURS INTENSIFS À L'ANNÉE

Programmés toute l'année, les cours intensifs s'adressent à toute personne dont le français n'est pas la langue maternelle et qui souhaite l'apprendre ou approfondir ses connaissances de façon intensive.

### ORGANISATION GÉNÉRALE

Un test de placement est organisé le premier jour de la session permettant à chaque étudiant d'être orienté en fonction de son niveau.

Tous les cours commencent dès le deuxième jour.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi sur le campus de l'Université de Bourgogne.

### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Nombre d'heures : de 20 à 25 heures en moyenne en fonction du niveau et des options choisies.

L'enseignement dispensé se décline en cours de langue et ateliers linguistiques, complétés par des cours ou conférences de culture et civilisation ainsi que par des cours optionnels.

Les enseignements dispensés utilisent les outils les plus modernes. Le CIEF dispose des méthodes les plus récentes en Français Langue Étrangère et tous les cours sont enrichis par l'apport de documents authentiques favorisant l'immersion en français.



### ÉVALUATION - CERTIFICATION - DIPLÔMES

Un contrôle continu, fait de devoirs, tests et examens, vérifie la progression des apprenants tout au long de la session à l'issue de laquelle est délivrée une attestation de fin de stage mentionnant le niveau, l'assiduité et les résultats obtenus.

### PÉRIODES

COURS D'ÉTÉ - JUIN - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE

COURS INTENSIFS - ANNÉE - OCTOBRE À MAI

\* Dates - Tarifs - Inscription et réservation : voir formulaire annexe

# Cours semestriels

## COURS SEMESTRIELS\*

ÉTÉ (JUIN) – AUTOMNE (OCTOBRE) – PRINTEMPS (FÉVRIER)

Le CIEF organise des cours semestriels toute l'année : une session d'été (juin à septembre), une session d'hiver (octobre à janvier), une session de printemps (février à mai) .

Ces cours s'adressent à toute personne désireuse d'initier une formation en français, compléter et perfectionner ses connaissances. En outre, les niveaux supérieurs préparent aux études universitaires françaises.

### ORGANISATION GÉNÉRALE

Chaque semestre est composé de 15 semaines.

La première semaine est consacrée à l'orientation, aux tests de placement, à la découverte de l'université, de la ville et de la région. Conférences, activités culturelles et excursions complètent la mise en route du stage.

Les cours sont dispensés sur 13 semaines. La dernière semaine est réservée aux examens.

### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Niveaux : de débutant à avancé

Les cours respectent les niveaux définis par le Conseil de l'Europe :

A1 : Découverte - A2 : Survie - B1 : Seuil - B2 : Indépendant -

C1 : Autonome - C2 : Maîtrise

Nombre d'heures : de 20 à 25 heures par semaine en fonction du niveau de l'apprenant, des cours suivis et des options choisies.

Cours de langue et ateliers linguistiques (obligatoires à tous les niveaux)

Cours de culture et civilisation (nécessaires à l'obtention du diplôme)

Cours optionnels

Cours universitaires dans les Facultés de l'Université de Bourgogne (semestres d'hiver et printemps)

Les cours de langue et ateliers linguistiques sont construits sur les méthodes les plus récentes en Français Langue Étrangère, l'équipe pédagogique enrichissant son enseignement par des documents authentiques.

La liste des cours de culture et civilisation ainsi que des cours optionnels est remise aux étudiants en début de chaque semestre. Parmi les thèmes ou sujets abordés : Histoire, Littérature, Philosophie, Économie, Politique, Art ...

### ATELIERS ET ACTIVITÉS CULTURELLES

Proposés en complément de l'étude de la langue et de la culture pour permettre et faciliter la mise en pratique des acquisitions linguistiques :

- Atelier chanson,
- Atelier théâtre,
- Cinéma,
- Clubs universitaires,
- Soirées universitaires,
- Réceptions...



\* Dates - Tarifs - Inscription et réservation : voir formulaire annexe

# Diplômes

## DIPLÔMES - CENTRE D'EXAMEN

### Centre d'examen

#### ÉVALUATION - CERTIFICATION - DIPLÔMES

Chaque niveau est évalué par un contrôle continu, fait de devoirs, tests et examens. En fonction du niveau, un certain nombre de cours optionnels peuvent être nécessaires à l'obtention du diplôme.

Les étudiants titulaires des diplômes des niveaux supérieurs peuvent obtenir, sur examen de leur dossier, une équivalence de la première année universitaire, option Lettres.

#### DIPLÔMES ADCUEFE

L'ADCUEFE est une association de centres universitaires dont les examens sont reconnus entre les centres du réseau et qui préparent tous l'intégration de leurs étudiants dans des filières universitaires.

NIVEAUX CIEF	NIVEAUX CECR *	DIPLÔME ADCUEFE
1	A1 Découverte	Certificat Pratique de Langue Française Diplôme d'Etudes Françaises Diplôme Avancé d'Etudes Françaises Diplôme Supérieur d'Etudes Françaises
2	A2 Survie	
3	B1 Seuil	
4	B2 Indépendant	
5	C1 Autonome	
6	C2 Maîtrise	

\* Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

#### CENTRE D'EXAMEN

Le CIEF est centre d'examen pour les diplômes suivants :

##### Diplômes nationaux

- Diplôme d'Études en Langue Française (DELF)
- Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF)
  - DELF : (A1, A2, B1, B2)
  - DALF : (C1, C2)

Deux sessions : décembre et mai.

##### Diplômes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

- Diplôme de français des affaires (1<sup>er</sup> degré) – DFA1
- Diplôme de français des affaires (2<sup>e</sup> degré) – DFA2
- Certificat de français du tourisme et de l'hôtellerie – CFTH

Sessions sur demande

## FORMATIONS SPÉCIALES

# Formations Spéciales

### STAGES PÉDAGOGIQUES POUR ENSEIGNANTS

Sous forme de séminaires, ils s'adressent aux professeurs de Français Langue Etrangère qu'ils soient de langue maternelle française ou non. Leur objectif est de proposer à l'enseignant confronté aux situations les plus diverses (publics homogènes, hétérogènes, français langue étrangère, langue seconde, primo-arrivants, français de spécialité...) des méthodes, dont les plus récentes, et des outils efficaces d'aide à l'enseignement et à l'apprentissage.

Chaque séminaire, d'une semaine, se décline en conférences, ateliers et tables rondes.

Le séjour est complété par des activités culturelles et de loisirs (Visites guidées, excursions, cinéma, soirées organisées, spectacles).

Nombre d'heures : 25 heures.

Séminaires proposés : Méthodologie du FLE  
Production de matériel didactique  
NTIC et classe de FLE  
Le français à travers les médias

*Dates et tarifs : nous consulter.*

### SOUTIEN LINGUISTIQUE

Cours de perfectionnement destiné aux étudiants étrangers qui suivent une formation à l'Université de Bourgogne, il est particulièrement adapté aux chercheurs qui souhaitent consolider leur maîtrise du français.

*Dates et tarifs : nous consulter*

### COURS DU SOIR

Ils s'adressent à un public non francophone, non débutant et à tous ceux qui veulent acquérir, compléter ou perfectionner leurs connaissances linguistiques à un rythme spécialement adapté à leurs disponibilités.

L'apprentissage est basé sur la compréhension et l'expression orales et écrites. Au-delà de l'étude de la grammaire, de la syntaxe et du vocabulaire, des applications réelles (jeux de rôles, mises en scène, interactions orales et écrites ...) complètent l'apprentissage.

*Dates et tarifs : nous consulter*

### COURS « À LA CARTE »

Le CIEF dispose de toutes les ressources pour organiser des cours et stages linguistiques et culturels à la demande. Des séjours linguistiques, voyage-étude aux stages spécialisés, le CIEF met son expertise et son expérience à votre service.

*N'hésitez pas à nous consulter !*



# Excursions

## EXCURSIONS



Organisées toute l'année et guidées par des enseignants spécialistes d'art et d'histoire, ces visites, d'une ou plusieurs journées, complètent les formations dispensées par la découverte de la Bourgogne, de la France et même de l'Europe !

### JUIN À SEPTEMBRE

#### CHÂTEAUX DE LA LOIRE\*

Voyage à travers le temps : le moyen âge et la Renaissance dans quelques célèbres châteaux du Val de Loire (Chambord, Chenonceau, Blois, Amboise...).

#### PARIS\*

La capitale et sa région à travers ses musées, ses monuments et ses célèbres quartiers (Louvre, Orsay..., Notre-Dame, Tour Eiffel..., Quartier Latin, Montmartre..., Invalides...).

#### PROVENCE ANTIQUE\*

Des vestiges gallo-romains au Palais des Papes en Avignon, en passant par Arles, Orange, le Pont du Gard, les Baux de Provence, la Camargue et la mer...

#### LES ALPES\*

Au pied des Alpes : la Suisse (Genève et son lac), la Savoie (Annecy, Chamonix et le Mont Blanc, Aix-les-Bains). Découverte des paysages alpins (faune, flore, habitat).

#### HAUTS-LIEUX DE BOURGOGNE

Découvrez l'histoire, l'art et la culture de notre belle région à travers des visites diversifiées de villes, lieux et monuments souvent inscrits au patrimoine mondial (Beaune et ses hospices, Fontenay et son abbaye, Vézelay et sa basilique, la Côte d'Or et son vignoble...).

### OCTOBRE À MAI

Le programme des excursions est validé en début de chaque session, intensive ou semestrielle.

\* Pour ces excursions nous vous conseillons de réserver votre place (Dates - Tarifs - Inscription et réservation : voir formulaire annexe)





# Hébergement

## LA RÉSIDENCE INTERNATIONALE D'ÉTUDIANTS\*

### LA RÉSIDENCE INTERNATIONALE D'ÉTUDIANTS

Lieu de vie et d'échanges, à proximité du campus universitaire, la Résidence Internationale d'Étudiants vous accueille dans un climat international au cœur de la capitale de la Bourgogne.

En relation directe avec le Centre International d'Études Françaises (CIEF) de l'Université de Bourgogne, la Résidence reçoit, tout au long de l'année, des étudiants et professeurs du monde entier qui viennent initier ou approfondir une formation au CIEF ou dans une filière de l'Université.

Piscine, patinoire, vélodrome, terrain de football, le quartier de la Résidence Internationale d'Étudiants vous offre toutes les opportunités pour exercer le sport de votre choix et facilite la vie quotidienne par ses commerces aux activités variées. Desservie par trois lignes de bus, elle se trouve à 15 minutes du centre ville.

Pour assurer votre confort, la Résidence Internationale d'Étudiants dispose de chambres individuelles. Elle met également à votre disposition des cuisines équipées à tous les étages et une laverie automatique.

Un service de réception et d'accueil ouvert 24 h / 24, 365 jours par an, est à votre disposition pour assurer la gestion, la transmission des appels téléphoniques extérieurs ainsi que pour répondre à toutes vos demandes.

### RESTAURATION

La cafétéria de la Résidence Internationale d'Étudiants vous attend dans l'espace restauration d'octobre à juin, pour vous servir petit-déjeuner et dîner. Les restaurants universitaires vous sont ouverts toute l'année.

### RÉSERVATION

Remplir et retourner le bulletin d'hébergement à :  
Centre International d'Études Françaises  
Maison de l'Université - BP 87874 - 21078 DIJON CEDEX - France

\* Dates - Tarifs - Inscription et réservation : voir formulaire annexe

# Hébergement

## LOGEMENT EN FAMILLE ET EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE\*

### LOGEMENT EN FAMILLE

Les possibilités de logement en famille sont restreintes. Le CIEF s'efforcera de donner une suite favorable aux demandes en mettant les étudiants en contact avec des familles, mais il ne peut garantir le succès de la recherche.

La formule du logement en famille inclut la location d'une chambre particulière, le petit-déjeuner et le dîner.

Chaque mois est payable par avance.

N.B : Le CIEF assiste les étudiants en fournissant les adresses et coordonnées des familles. Il n'engage en rien sa responsabilité et demeure étranger à l'accord qui se conclut entre l'étudiant et le logeur.



### HÉBERGEMENT SUR LE CAMPUS'

Le logement à la Résidence Universitaire est réservé aux étudiants inscrits à la session de juillet/août uniquement. Située sur le campus dans un cadre de verdure, à proximité de la Faculté des Lettres, des restaurants universitaires, des équipements sportifs, la Résidence universitaire est desservie par les autobus urbains de 6 heures à minuit.

Les agents d'accueil sont au service des étudiants de 8 heures à 21 heures. Une permanence est assurée par le veilleur de nuit de 21 heures à 6 heures.

La Résidence offre : des parkings, des espaces verts, des chambres individuelles avec literie complète (sauf linge de toilette), des sanitaires et cuisinette à l'étage, des fers à repasser, des cabines téléphoniques. Les ustensiles de cuisine et le linge de toilette ne sont pas fournis.

Le campus universitaire dispose de deux résidences (Montmuzard et Mansart) ouvertes en alternance en juillet et août. Les étudiants inscrits pour 6 ou 8 semaines changent de résidence à la fin du mois de juillet. Les séjours sont prévus du dimanche au samedi à 12 heures.

### RÉSERVATION

Remplir et retourner le bulletin d'hébergement à :

Centre International d'Études Françaises

Maison de l'Université - BP 87874 - 21078 DIJON CEDEX - France

\* Dates - Tarifs - Inscription et réservation : voir formulaire annexe

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Informations Pratiques

#### VISA

Il est vivement conseillé de se renseigner auprès du Consulat de France du pays où réside l'étudiant pour connaître dans le détail les conditions de séjour dans un centre linguistique français.

Les étudiants qui séjournent en France plus de trois mois doivent, avant de quitter leur pays, se procurer un visa portant la mention "séjour pour études" au consulat de France (sauf pour les pays dispensés de visa).

#### ARRIVÉE À DIJON

Afin de passer le test d'orientation obligatoire qui a lieu le premier jour de la session, c'est à dire le premier lundi, il est vivement recommandé d'arriver à Dijon au plus tard la veille, c'est à dire le dimanche. Pour cela, un service d'accueil spécial est organisé en gare de Dijon. Ces jours-là, un autobus du CIEF vous conduira à votre lieu d'hébergement de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30. (voir formulaire annexe).

#### DROITS DE COURS

Pour régler les droits de cours et obtenir la carte d'étudiant, présentez-vous au service d'accueil du CIEF muni d'un moyen de paiement en Euros (chèques, cartes bancaires ou espèces) et de l'attestation d'inscription.

#### CARTE DE SÉJOUR

Pour un séjour supérieur à trois mois, l'obtention d'une carte de séjour est nécessaire. Elle est délivrée à l'arrivée en France par la Préfecture de la Côte d'Or.

Se munir des documents suivants :

- 1 original d'extrait d'acte de naissance et, éventuellement, de mariage (traduits en français),
- 1 justificatif de ressources,
- Une attestation de couverture sociale.

#### COUVERTURE SOCIALE

- Ressortissants de l'Union Européenne, ils doivent se procurer, avant leur départ, la carte européenne d'assurance maladie.
- Tous les autres devront fournir une attestation d'assurance. Possibilité de souscrire à la Sécurité Sociale étudiante (voir le secrétariat dès votre arrivée).

Tous les frais médicaux sont à la charge des étudiants.

#### REPAS

Les étudiants peuvent prendre leur repas dans les restaurants universitaires et les cafétérias du campus de l'Université de Bourgogne ou à la Résidence Internationale d'Étudiants.

#### ASSURANCES

En dehors des activités organisées par le Centre, les étudiants doivent souscrire, avant leur départ, une assurance individuelle couvrant l'ensemble des risques liés à leur voyage et à leur séjour (accidents, vols, maladies, responsabilité civile...). Pour le logement, l'assurance devra couvrir également les risques suivants : incendie, dégâts des eaux et vol.

